



## **LABELLISATION 2020-2021 de manifestations scientifiques**

Créé en 2012 sur la base de l'*Ecole Doctorale Algéro-française de Français (EDAF)*, le réseau LaFEF (<http://lafef.net/spip.php?sommaire>) compte parmi ses missions renouvelées depuis 2015 celle d'accompagner l'organisation de manifestations scientifiques, la poursuite et le développement des collaborations scientifiques établies entre les équipes universitaires algériennes et françaises.

Le réseau LaFEF propose ainsi à des unités de recherches algériennes et françaises qui organisent en partenariat bilatéral des manifestations scientifiques de type journées d'études ou colloques de labelliser ces manifestations. Cette labellisation peut donner lieu à un octroi de petite subvention sur demande.

Les manifestations scientifiques doivent obligatoirement associer au minimum un partenaire français et un partenaire algérien membres du Réseau LaFEF. Il est souhaitable que davantage de partenaires y collaborent.

Les manifestations retenues devront faire figurer le logo LaFEF sur l'ensemble des documents papiers et numériques ou multimédia relatifs à ces manifestations ou qui en seront issus (publications, vidéos, sites, etc.).

Les candidatures doivent parvenir à [lafef.coordination@gmail.com](mailto:lafef.coordination@gmail.com) **avant le 10 septembre 2020**. Elles seront examinées par Conseil scientifique du Réseau LaFEF en juillet et les réponses seront données pour fin septembre 2020 au plus tard. Le dossier doit comporter l'ensemble des documents relatifs à la manifestation ainsi qu'un courrier explicitant les raisons pour laquelle cette manifestation entre dans le cadre des activités du Réseau LaFEF. S'il y a une demande de financement, le budget prévisionnel complet en euros doit être fourni, avec argumentaire et détail de la demande (la convention et le versement ne pourront avoir lieu, pour des raisons réglementaires, qu'avec une unité de recherche située en France).